

LA DUNE BOUCALAISE

Assemblée Générale Ordinaire

L'an 2014, le 17 août à 18 heures 20
Maison Calmettes/Senneville rue de l'Erg, Vieux-Boucau

Les membres de l'Association se sont réunis en Assemblée annuelle ordinaire suivant convocation en date du 14 juillet 2014.

Chaque membre, en entrant en séance, a signé la feuille de présence tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire s'il était porteur du pouvoir d'un autre membre.

Marc Chollet, président du Conseil d'Administration, préside l'assemblée.

Florence Chollet et FX Saint-Macary sont désignés comme scrutateurs et déclarent accepter ces fonctions.

Les scrutateurs déclarent que 43 membres sont présents ou représentés sur 137 membres à ce jour.
L'assemblée peut valablement délibérer.

Marc Chollet rappelle que la présente assemblée est convoquée pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral et d'activité de l'année 2013
- Rapport financier de l'année 2013
- Approbation
- Discussion sur l'entretien de la dune, effets de la tempête, mutualisation des travaux si nécessaire
- Quitus donné au CA
- Suspension temporaire maintenue des cotisations pour 2014
- Questions diverses

1) Rapport moral et d'activité de l'année 2013:

Il ne s'est rien passé de notable.

2) Rapport financier :

L'association dispose de 1364,51€. Pas de flux financier durant l'année écoulée.

3) Approbations

- du rapport moral et d'activité 2013 (à l'unanimité)
- du rapport financier 2013 (à l'unanimité)
- quitus donné au CA (à l'unanimité)

4) Cotisations :

Pour l'heure, l'association n'ayant pas utilisé de cet argent, il est proposé de continuer à surseoir à la cotisation annuelle.

Vote à l'unanimité.

5) Dune :

Partage d'expériences des divers propriétaires par rapport à l'entretien et l'appel à l'ONF: Christophe Casabonne, Marc Baschet

Stabilité de la côte prouvée par des études antérieures: apporter des éléments en dur aggraverait le processus naturel. La végétation, uniquement elle seule, maintient la dune en l'état.
Les adhérents approuvent la décision de faire venir M. Maia de l'ONF pour l'AG de l'an prochain.

6) Aires de parking

Discussion. Pas de décision prise.

7) Questions diverses :

- Plan de VB 2014 avec photo de nos maisons: les membres de l'association votent pour que l'association adresse une lettre marquant ses étonnement et inquiétude au maire: 10 s'abstiennent, 0 contre, la majorité pour.
- Refaire panneau sens interdit, voie sans issue, propriété privée de la mi-dune: Gaël de Laporterie s'en charge. Vote à la majorité.
- Prochaine AG en 2015 chez Roger et Isabelle Marthan (Hamy).

Marc passe au vote des résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION : L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral et du rapport d'activité de La Dune Boucalaise pour l'année 2013 les approuve. Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport financier sur les comptes de l'année 2013, approuve les comptes et le bilan de l'exercice 2013 tels qu'ils sont présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION : L'Assemblée Générale approuve la suspension temporaire des cotisations. Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION: L'Assemblée Générale donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion au cours de l'exercice 2013.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale confirme la délégation donnée au CA pour sa gestion. Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION : L'Assemblée Générale vote pour que son président adresse une lettre au Maire de VB pour manifester son inquiétude quant à l'utilisation du visuel de nos villas pour la promotion de la ville. Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité.

SEPTIEME RESOLUTION: L'Assemblée Générale donne mandat à Gaël de Laporterie pour remplacer les panneaux usés et abîmés de la mi-dune. Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h15

Le président
Marc Chollet

Les scrutateurs

La secrétaire
Inès Saint-Macary